

# SYDOMinfos

La lettre d'information du Syndicat départemental  
de traitement et de valorisation des déchets ménagers de l'Aveyron

juillet 2012 n°3



## Édito

À l'heure des congés d'été où la plupart d'entre nous va profiter tranquillement assis à une terrasse de moments de détente, il paraissait intéressant d'utiliser ces images de vacances pour vous sensibiliser à nouveau au geste de tri.

Plus particulièrement comme l'illustre la canette de soda, c'est sur les emballages métalliques que nous souhaitons attirer votre attention.

Aujourd'hui, trois emballages sur quatre de ce type, finissent dans la poubelle classique alors qu'ils pourraient être valorisés.

Les erreurs de tri ont à la fois un coût économique et un coût écologique.

J'en appelle donc à chacune et chacun d'entre vous pour que vacances riment avec vigilance et que nous améliorions notre geste de tri.

Patrice COURONNE  
Président du SYDOM Aveyron

INSTALLEZ  
VOUS SUR  
550  
RECYCLÉES



ET VOUS, TRIEZ-VOUS ?

## COUP DE PROJECTEUR SUR ... LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES, STARS DU RECYCLAGE !

Le César du meilleur acteur est attribué aux ... emballages métalliques ! De toutes les formes et de toutes les couleurs, les emballages métalliques se recyclent à l'infini. En acier ou en aluminium, pas de différence, tous rejoignent le bac de tri.

**Boîtes de conserve, canettes de boisson, aérosols, bidons de sirop ou encore barquettes alimentaires en aluminium, nos placards regorgent d'emballages métalliques.**

Triés avec soins et déposés dans le sac, le bac ou la colonne de tri sélectif, vos emballages en acier et en aluminium seront promis à une seconde vie !

Lettre d'information éditée par le : SYDOM Aveyron, 3 place de la Mairie 12510 OLEMPS  
Directeur de publication : Patrice COURONNE, Président du SYDOM Aveyron  
Rédaction : communication Sydom Aveyron - conception : www.ileduboucanier.com  
Impression sur papier recyclé : Imprimerie GRAPHI - Distribution : La Poste -  
Tirage : 130 000 exemplaires - N°ISSN : 2109-4454 - dépôt légal : juillet 2012  
Lettre d'information gratuite. Crédits photographiques : Eco-Emballages

# IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HISTOIRE DE LA BOÎTE DE CONSERVE



Jadis, alors que le réfrigérateur n'existait pas, il fallait inventer toutes sortes d'astuces pour conserver les aliments entreposés dans des jarres ou des cruches. On utilisait alors le sucre, le sel ou encore l'alcool... Mais, voilà qu'en 1796, un cuisinier confiseur de Paris, Nicolas Appert invente une technique révolutionnaire de conservation des aliments : l'appertisation. Il les enferme hermétiquement

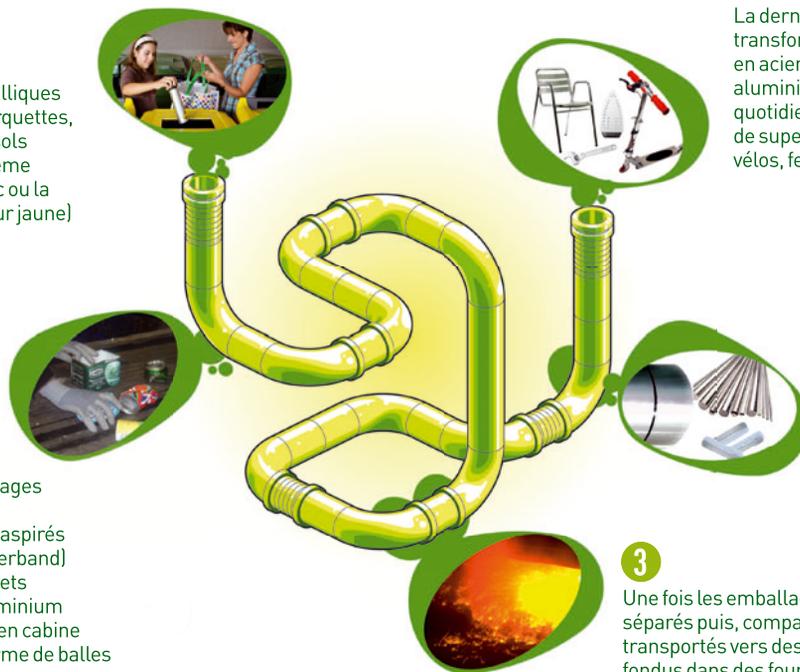
dans un récipient puis, le chauffe à de très hautes températures pour tuer les bactéries. En 1810, appliquant la méthode d'Appert, l'anglais Peter Durand fait breveter les boîtes en fer blanc formées d'acier laminé. C'est alors que naissent les boîtes de conserve, véritables coffres-forts préservant pendant de longs mois les vitamines des légumes et autres aliments frais.

## LES COULISSES DU RECYCLAGE DES METAUX

**1** Je dépose les emballages métalliques de type : boîtes de conserve, barquettes, canettes, bidons de sirop, aérosols (mousse à raser, déodorant, crème chantilly, etc.) dans le sac, le bac ou la colonne de tri sélectif (de couleur jaune)

**2** Dans le centre de tri, les emballages métalliques sont séparés :

- Les emballages en acier sont aspirés par un gros aimant (appelé overband) et sont pressés en petits paquets
- Quant aux emballages en aluminium ils sont isolés manuellement en cabine de tri et compactés sous la forme de balles



**5** La dernière étape consiste à transformer les tôles et bobines en acier ainsi que les lingots en aluminium en de nouveaux produits du quotidien (électroménager, chariots de supermarché, outils, canettes, vélos, fers à repasser, chaises, etc.)

**4** À la sortie des fours, les emballages en acier sont transformés en plaques de tôle ou en bobines. Quant à l'aluminium, il est conditionné sous la forme de lingots ou encore sous forme liquide.

**3** Une fois les emballages en aluminium et en acier séparés puis, compactés ou pressés, ils sont transportés vers des usines de recyclage pour être fondus dans des fours à très haute température.

© Eco Emballages

## 3 BONNES RAISONS DE TRIER VOS EMBALLAGES METALLIQUES

**1 Recyclables à 100% et à l'infini**  
L'acier et l'aluminium se recyclent à 100% et à l'infini. Une boîte de conserve peut être transformée en boîte de sardine et réciproquement. Faciles à trier, les emballages en acier sont au palmarès des matériaux les plus recyclés au monde, avec 700 tonnes par minute. D'ailleurs, tous les objets de notre quotidien en bénéficient déjà (pièces de monnaie, lave-linge, chariot de supermarché, casseroles, etc.), tous contiennent en moyenne 60 % d'acier recyclé.

**2 Juste un geste de plus**  
Une canette de plus triée par semaine et par habitant sur le territoire du SYDOM, ce sont :

- 510 tonnes de bauxite économisée,
- 1 460 tonnes de CO2 évité,

- 140 000 cadres de vélos produits (considérant qu'un cadre de vélo pèse 1,5 kg).

**3 Réduire la quantité de déchets à enfouir**  
Si l'on souhaite éviter l'agrandissement voire même la multiplication de structures de traitement dans l'avenir, il est crucial de tenter de contenir l'accroissement du volume de nos déchets en adoptant les bons gestes nous permettant de réduire le poids de nos poubelles. Adopter le geste de tri en déposant ses emballages métalliques dans le sac ou le bac de tri sélectif (de couleur jaune) est une des solutions. En effet, extraits de la poubelle à déchets résiduels (sac noir), ces emballages ne finiront pas dans une installation de stockage. Ce petit geste de tri au quotidien permet donc de réduire la quantité de déchets à enfouir.

# QUELS SONT LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES QUE JE PEUX JETER DANS MON SAC OU MON BAC À TRI SELECTIF ?



**JE DÉPOSE :**

Les canettes de boisson, les boîtes de conserve, les aérosols, les bidons de sirop, les barquettes alimentaires

**SAC, BAC OU COLONNE DE COULEUR JAUNE**

**JE NE JETTE PAS :**

- Les ustensiles de cuisine (poêle, égouttoir, couverts, etc.)
- Le papier aluminium
- Les pots de peinture

**EN SAVOIR +**



## RETROUVEZ EN LIGNE LE MÉMO-TRI DU SYDOM

Que faire de vos bouteilles en verre ou en plastique, piles, médicaments, pots de peinture, jouets et ordinateurs ?



Trouvez rapidement une solution écologique, économique ou solidaire pour tous les objets dont vous souhaitez vous débarrasser en vous connectant sur le nouveau site internet du SYDOM Aveyron :

[www.sydom-aveyron.com](http://www.sydom-aveyron.com)

ou depuis votre mobile en scannant ce flash code.

## PRÉVENIR C'EST DANS LA BOÎTE !



1,2 milliards de boîtes de conserve sont produites chaque année en France.

En 10 ans, les fabricants sont parvenus à alléger les conserves alimentaires de 14%. En allégeant ces emballages, ils ont permis d'économiser 23 000 tonnes d'acier par an.

Chacun de nous est aussi responsable des économies d'acier réalisées chaque année par notre geste de tri car, l'acier se recycle à l'infini mais aussi en consommant autrement, en remplaçant par exemple certaines conserves par des produits frais.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

- Aujourd'hui, **3 emballages métalliques sur 4 partent encore à la poubelle à déchets résiduels (sac noir)** alors qu'ils pourraient être recyclés et valorisés.
- **95 %** : c'est le pourcentage d'énergie économisée en fabriquant un objet à partir d'aluminium recyclé plutôt qu'à partir de matières premières.

# L'ACIER DANS TOUS SES ÉTATS

Le tablier du viaduc de Millau pèse 36 000 tonnes d'acier, soit l'équivalent de 48 000 voitures (considérant qu'une voiture de 1 000 kg contient environ 750 kg d'acier).

## DECRYPTAGE Reconnaître les pictogrammes sur les emballages



### ACIER RECYCLABLE

Ce picto indique que le produit ou l'emballage est constitué d'acier, matériau recyclable et qui peut être facilement trié. En cas de doute, vérifier avec un aimant.



### ALUMINIUM RECYCLABLE

Ce visuel indique que le produit ou l'emballage est constitué d'aluminium, matériau recyclable et qui peut être facilement trié.



### POINT VERT

Présent à 95 % sur nos emballages, ce sigle signale que l'industriel qui a fabriqué le produit, participe financièrement à son élimination.

**Attention, il ne signifie absolument pas que l'emballage qui le porte est recyclable !**

## PRATIQUE UN NOUVEAU VISAGE POUR LE SITE INTERNET DU SYDOM AVEYRON



Afin de mieux vous accompagner au quotidien dans la gestion de vos déchets, le SYDOM Aveyron a entrepris une complète restructuration de son site internet.

En ligne depuis quelques semaines, cette nouvelle version se veut plus innovante, plus conviviale et surtout plus interactive.

Trouver sa déchèterie, ses horaires d'ouverture, les consignes de tri des emballages ménagers, le guide du compostage, etc. ?

**Un seul réflexe! Connectez-vous et découvrez le nouveau site internet du SYDOM : [www.sydom-aveyron.com](http://www.sydom-aveyron.com)**

Ce nouvel outil offre également la possibilité à tous les utilisateurs de mieux comprendre la gestion des déchets ménagers dans notre département ainsi que le fonctionnement du syndicat, ses compétences, ses équipements, ses projets.



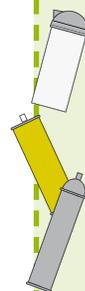
Enfin, pour les grands mais aussi pour les petits, plusieurs rubriques pédagogiques sont à la disposition des Juniors et des enseignants. Mais n'en disons pas plus !

Rendez-vous sur :

**[www.sydom-aveyron.com](http://www.sydom-aveyron.com)** pour en savoir davantage.

ou depuis votre mobile en scannant ce flash code.

## TRIONS LE VRAI DU FAUX



### Les aérosols se recyclent ?

**[VRAI]** Les aérosols se recyclent. Déposez dans le bac, le sac ou la colonne de tri sélectif, vos aérosols de salle de bain comme les mousses à raser, les déodorants, les laques, etc. et ceux que vous trouvez dans la cuisine comme les bombes de crème chantilly, etc.

### Il faut laver les boîtes de conserve avant de les trier ?

**[FAUX]** Il n'est pas nécessaire de laver les emballages avant de les trier. Il suffit de bien les vider. Vous économiserez ainsi de l'eau.

### Je peux imbriquer mes emballages les uns dans les autres avant de les jeter ?

**[FAUX]** Il faut au contraire veiller à ce que les emballages soient bien séparés pour faciliter leur tri dans un centre de tri. Les emballages métalliques se déposent donc toujours en vrac dans le bac, le sac ou la colonne de tri sélectif.

### Et les barquettes en aluminium dans tout ça, je les trie aussi ?

**[VRAI]** Les barquettes alimentaires en aluminium se recyclent comme les canettes. Les consignes sont les mêmes, elles doivent être bien vidées avant de rejoindre le bac de tri. Elles n'en ont pas l'air mais elles représentent en France près de 10 000 tonnes d'aluminium.

